

Avis de constitution

SOCIETE « NAJA SERVICES »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU ABOBO-
BAOULE EXTENSION, Lot 300, Ilot 263

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 03 Mai 2024 reçus par Me Wakayantien OUATTARA, et enregistrés au CEPICI le 18 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NAJA SERVICES »

Objet : L'IMPORTATION , L'EXPORTATION ET LA VENTE DE TOUTES MARCHANDISES .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU ABOBO-BAOULE EXTENSION, Lot 300, Ilot 263

Dirigeant(s) M OWOCHI ANGE-MICHEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02670 du 04/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32940/GTCA/RC/2024 du 04/06/2024

